

## **Une réflexion est engagée sur la réglementation de la finance islamique**

### **Economie**

Posté par: Administrateur

Publié le : 11-04-2012 00:37:52

**Bank Al-Maghrib et le ministère de l'Economie et des finances ont entamé la réflexion dans l'objectif d'enrichir les règles traitant de la finance islamique au niveau de la nouvelle loi bancaire, selon le directeur adjoint de la supervision bancaire à la banque centrale, Lhassane Benhalima.**

"La réflexion est engagée avec le ministère des finances pour enrichir le corpus des règles traitant de la finance islamique en tirant les enseignements des expériences étrangères et en tenant compte du contexte marocain", a assuré M. Benhalima dans un entretien publié mardi sur les colonnes du quotidien "L'Economiste".

Il a tenu à souligner que la nouvelle loi bancaire portera sur "deux nouvelles catégories d'établissements assimilés à des établissements de crédit, à savoir les établissements de paiement et les entreprises d'investissement", expliquant que la première catégorie concerne les établissements qui offriront des services de paiement à l'image du transfert de fonds, tandis que la seconde porte sur les entreprises qui fourniront à titre de profession habituelle des services d'investissement, notamment le placement, la souscription, l'achat ou encore la gestion de valeurs mobilières.

"Les nouveaux amendements qui seront introduits vont devoir donc mieux encadrer certaines activités (...) afin d'éviter toute distorsion de la concurrence", a-t-il poursuivi, en soulignant que ces nouvelles dispositions "donneront une nouvelle assurance en matière de stabilité financière et permettront d'améliorer davantage la relation banques/clients."

M. Benhalima a expliqué, en outre, que "ces amendements vont concourir à hisser la supervision bancaire aux meilleurs standards internationaux", bien qu'ils renforceront la gouvernance au sein des établissements de crédit et la gestion du fonds collectif de garantie de dépôt.

La réflexion dans laquelle Bank Al-Maghrib et le ministère de l'Economie et des finances se sont engagées intervient dans un contexte national marqué par une grande curiosité de la part des agents économiques marocains vis-à-vis de la nouvelle mouture réglementant l'activité bancaire, mais particulièrement à l'égard de la partie concernant la finance islamique.

MAPF